

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, jeudi 19 juillet 2018 à 16 h 20 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillers :

Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin ainsi que Madame Maryline Gagnon formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Monsieur Frédéric Martineau, Directeur général et Secrétaire-trésorier, assiste à l'assemblée.

Sont absents les conseillers, M. Johnny Izzi et M. Raymond Paquette.

11315-07-18 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Alain Paquin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 juillet 2018.

11316-07-18 Adoption de l'entente de service avec M. Paul Cloutier

CONSIDÉRANT la période d'invalidité de courte durée de M. Éric Parent qui est intervenue le 11 juillet, mais que ce dernier est en arrêt de travail depuis le lundi 9 juillet.

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Alain Paquin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'entente de service avec M. Paul Cloutier et la municipalité de Venise-en-Québec telle que présentée au Conseil.

11317-07-18 Autorisation d'embauche de Mme Nathalie Ryan

CONSIDÉRANT l'évolution des besoins citoyens et l'augmentation de l'offre de service de la municipalité au cours des trente (30) dernières années;

CONSIDÉRANT que l'administration, pour assurer une prestation de service optimale et de qualité, nécessite davantage de ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le syndicat est d'avis et approuve la démarche de la municipalité.

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par Mme Marilyne Gagnon

ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'embauche de Mme Nathalie Ryan à titre d'adjointe administrative et de responsable des relations citoyennes. L'intéressée entrera en fonction le 4 septembre 2018.

11318-07-18 – Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par Mme Marilyne Gagnon

ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 19 juillet 2018 soit levée à 16 h 22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Frédéric Martineau, Directeur général
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Frédéric Martineau, Directeur général
secrétaire-trésorier

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL